



*Ecole primaire  
du Pré de Valence*

**BLAUZAC**

*Livret d'accueil*

*Année scolaire 2023-2024*

## Sommaire

Le mot du Maire.....	Page 3
Présentation des équipes.....	Pages 4 & 5
Informations générales école .....	Pages 6 à 9
Le plan de l'école.....	Pages 10 & 11
Infos générales : cantine et garderie.....	Pages 12 à 15
Ma première rentrée.....	Page 16
Représentants des parents d'élèves.....	Page 17
L'APE.....	Page 18
La CCPU (ALSH).....	Page 19
Infos pratiques de la rentrée.....	Page 20

**Mairie** : 04-66-22-17-95  
[mairie@mairie-blauzac.com](mailto:mairie@mairie-blauzac.com)

**Ecole** : 04-66-22-64-10  
[ce.0300274K@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300274K@ac-montpellier.fr)

**Garderie - Cantine** :  
07-87-07-56-79

## Le mot du Maire



### Chers parents

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école est plus que jamais au centre de mes préoccupations.

J'ai à cœur de proposer les locaux les plus adaptés et agréables possibles. Après les gros investissements dans le bâtiment de ces dernières années, c'est maintenant à l'extérieur que nous travaillons. Nous avons refait le local de stockage, la construction d'un préau pour les maternelles est en cours et une rénovation de la cour de récréation est prévue.

Vous pouvez compter sur l'équipe des agents municipaux pour un accueil chaleureux et professionnel de vos enfants sur le temps scolaire et périscolaire. Nouveauté de l'année : un service d'aide aux devoirs est mis en place !

Sensible aux contraintes financières supportées par les familles, je maintiens l'offre par la commune des fournitures scolaires. Les prix de la cantine et de la garderie sont stables depuis des années, à des montants modérés. J'ai en particulier souhaité ce gel des prix pour la cantine dans un contexte économique difficile, malgré de fortes augmentations appliquées par notre traiteur. Néanmoins, nous sommes contraints d'étudier pour l'année 2024 des augmentations que nous limiterons au maximum.

**Je vous souhaite, à vos enfants et à vous-même, une excellente rentrée 2023!**

*Serge BOURDANOVE*

## L'équipe enseignante

**Sophie SCHWOB** : directrice, enseignante de CE1-CE2, déchargée le **jeudi** pour les tâches de direction.

**Anne-Marie SILVESTRE**, enseignante de CM1-CM2.

**Magali ELLENA** : enseignante de GS-CP

**Delphine VUEBAT** : enseignante de PS-MS

**Mélissa DENOJEAN** : enseignante en charge de la classe des CE1-CE2 le jeudi

Les enseignantes accueilleront vos enfants avec plaisir et rencontreront les parents lors des réunions de classe dont les dates seront fixées à la rentrée. **Merçi pour votre présence!**

## Les agents communaux prêts à accueillir vos enfants!

**Véronique  
MABON**



Bonjour,  
Moi, c'est Véronique, Véro et même parfois Vénorique (selon les enfants...). J'évolue depuis fort, fort longtemps ... À l'école de Blauzac.

ATSEM, j'accueille vos enfants et les encadre pendant les temps des garderies et de la cantine. Pendant la période de classe, je suis avec l'enseignante des GS.



**Hafida  
CHAKHT**

J'ai intégré l'équipe municipale en 2003. J'entretiens les locaux municipaux et ceux de l'école. Je participe à la cantine. J'accompagne la sieste des petites sections. J'anime la garderie. Je remplace les ATSEM en leur absence.

**Mohamed  
KHABBAZ**



J'ai intégré l'équipe municipale en 2014. Avec le départ de Chantal, je vais maintenant jouer mon rôle d'ATSEM pleinement! J'accompagne sur le temps scolaire les plus petits. Tous les enfants me retrouvent à la cantine et à la garderie. Je travaille également aux services techniques pendant les vacances scolaires.



**Carmela  
BROUSSE**

Je suis la dernière venue! J'accompagnerai vos enfants à la cantine et à la garderie. Je suis également chargée de l'entretien des locaux.

## Les secrétaires de mairie vous accompagnent dans les démarches administratives liées à l'école et au périscolaire



**Nathalie  
PUGNERE**

**Emilie  
SAUREL**



Nathalie PUGNERE et Emilie SAUREL vous accueillent à la mairie ou au téléphone pour l'inscription de vos enfants à l'école, l'assistance à l'utilisation du logiciel « Cantine de France » et pour toute question et problème concernant l'école et le périscolaire.

## Les élues de la commission scolaire au service de l'école!



**Anne-Claire  
DUREL**



**Dorine  
FELEZ**



**Caroline  
NOIRET**



**Sonia  
MOREAU**

Nous nous consacrons toute l'année au bon fonctionnement de l'école afin de garantir le meilleur accueil à vos enfants.

Nous sommes très attachées à échanger avec l'ensemble des acteurs.

Pour cela, le conseil d'école est un moment de travail privilégié avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves.

Nous travaillons également régulièrement avec les agents communaux intervenant à l'école pour toujours améliorer le fonctionnement de la cantine et de la garderie. Nous avons, par exemple, travaillé plus spécialement cette année à réduire le bruit à la cantine.

Quand des sujets l'exigent, nous créons des groupes de travail. C'est de l'un de ces groupes qu'est né l'an dernier le livret d'accueil. Comme il a reçu un bon accueil, nous le renouvelons cette année!

# INFORMATIONS GENERALES ECOLE

## Horaires



7h30 à 9h00	Garderie
9h00 à 12h00	Ecole
12h00 à 13h30	Cantine
13h30 à 16h30	Ecole
16h30 à 18h00	Garderie

## Organisation des entrées et des sorties

**Entrée : accueil entre 8h50 et 9h00 le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi**

PS-MS	L'entrée s'effectue par le portail de la cour maternelle. Les parents accompagnent les enfants jusqu'à la porte d'entrée du couloir.
des GS aux CM2	Les élèves entrent par le hall d'entrée de l'école. Ils vont directement s'installer dans leur classe.

**Sortie : à 12h00 et à 16h30**

PS-MS	Les parents des élèves de PS-MS récupèrent leur enfant devant la porte d'entrée du couloir des maternelles auprès de l'enseignante.
GS	Les enfants sortent par le portail de la cour élémentaire. Les parents sont tenus de récupérer leur enfant devant le portail auprès de l'enseignante.
CP et CM1-CM2	Les élèves sortent par le portail de la cour élémentaire.
CE1-CE2	Les élèves de CE1-CE2 sortent directement par la porte de la classe donnant sur le petit parking situé derrière l'école.

*Voir plan de l'école, page centrale*

## ATTENTION

**Pour les maternelles :** les parents doivent impérativement être présents pour récupérer leur enfant auprès de l'enseignant. Lorsque ils ne prennent pas eux-mêmes leur enfant, ils doivent communiquer obligatoirement la liste des noms des tiers auxquels ils confient cette responsabilité de façon constante ou occasionnelle. Si une personne non inscrite vient chercher l'enfant il faut le signaler par écrit à l'enseignante, qui vérifie la pièce d'identité de la personne. En cas de retard, les enfants sont confiés à la garderie, facturée au tarif majoré.

**Pour les élémentaires :** Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école pendant le temps scolaire ni pour accompagner un élève ni pour venir le chercher (sauf sur autorisation). Les enseignantes ne sont pas tenues de vérifier qu'un parent attend l'enfant.

**Le bon respect des horaires et des consignes est la garantie de la sécurité de vos enfants et de la qualité de leur accueil. Merci de votre vigilance!**

## QUESTIONS PRATIQUES

### Mon enfant est malade :

-Je préviens l'école au plus tôt par téléphone au 04-66-22-64-10 ou par mail : [ce.0300274K@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300274K@ac-montpellier.fr)

-Si mon enfant est inscrit à la cantine, j'avertis **aussi** de son absence par SMS au 07-87-07-56-79 avant 8h45.

**Toute absence devra être dûment justifiée.**

### Je souhaite échanger avec l'enseignant de mon enfant:

Je mets un mot dans le cahier de liaison de mon enfant en demandant un rdv.

Ou j'envoie un mail à l'enseignante (l'adresse mail de l'enseignante de mon enfant me sera fournie à la rentrée).

### Je veux récupérer mon enfant sur le temps scolaire :

- De **manière régulière**, pour des raisons médicales : se rapprocher de la directrice. Une autorisation permanente sera mise en place.

- Pour **une raison exceptionnelle mais prévue** : avertir l'enseignante au plus tôt par le biais du mail ou du cahier de liaison.

- Pour **une urgence** : se présenter à l'école et sonner à l'entrée.

Dans les 2 derniers cas, une décharge devra être signée lorsque l'enfant sera récupéré.

### L'enseignant de mon enfant est absent :

Vous êtes prévenus dans les meilleurs délais, dès connaissance de l'absence par mail.

Si l'enseignant n'est pas remplacé, **merci dans la mesure du possible de garder votre enfant**. Si vous n'avez pas le choix, les enfants présents seront répartis dans les autres classes.

**De manière générale, il est impératif de consulter et signer le **carnet de liaison** CHAQUE JOUR.**

## Suivi médical à l'école primaire

### PS :

- Visite de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- Contrôle de l'audition

### PS et GS:

- Contrôle de la vue par un orthoptiste (financé par le Lion's Club).

### CP et CM2:

- Visite médicale de l'infirmière scolaire

Penser à apporter le carnet de santé de l'enfant les jours des visites médicales.

Si l'état de santé de votre enfant nécessite des soins ou des précautions spécifiques au quotidien (allergie, diabète, intolérance alimentaire, asthme, autre pathologie chronique, etc.), vous pouvez solliciter la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) dans le cadre scolaire et périscolaire. Pour cela, rapprochez-vous de la directrice qui vous indiquera les démarches à suivre.

## Calendrier des vacances scolaires - zone C

	<b>ZONE A</b>	<b>ZONE B</b>	<b>ZONE C</b>
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2023		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024	Fin des cours : samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024	Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : lundi 6 mai 2024	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : lundi 22 avril 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024 et le samedi 11 mai 2024.

## Les travaux de l'année 2023-24

**Préau des maternelles:** Afin de protéger les enfants de la pluie et du soleil, nous avons engagé la construction du préau des maternelles. Il s'agit d'une structure métallique avec une moitié couverte par un bac acier avec étanchéité et l'autre moitié non couverte faisant brise soleil.

**Coût : 65.000 € TTC**

**Local de stockage :** après destruction du chalet en bois, nous construisons un local en maçonnerie de 17 m<sup>2</sup> qui répondra aux besoins de rangement de l'école et du centre de loisirs.

**Coût : 42.000 € TTC**



Avant



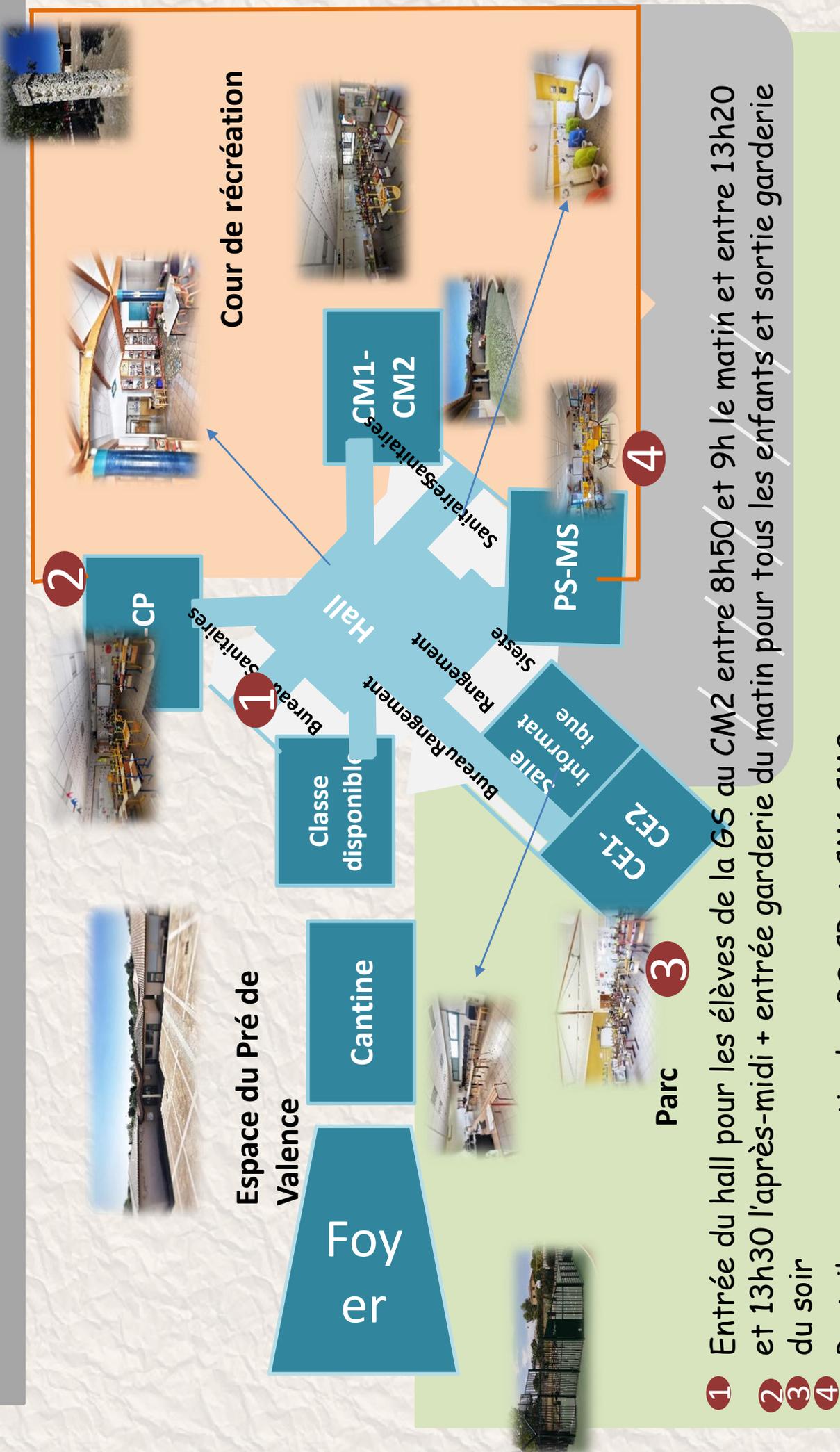
Après

**Aménagement de la cour de récréation:** c'est un projet porté par les enseignants et proposé au fond pédagogique d'innovation. Les objectifs sont nombreux :

- Réguler les activités et les déplacements dans la cour en identifiant les espaces, afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir à sa façon (jouer calmement, courir, se ressourcer, créer...).
- Favoriser l'activité physique en aménageant des espaces dédiés (zones de jeux de ballon, jeux de courses, tracés au sol, prises d'escalade...)
- Végétaliser des zones de la cour afin d'offrir des zones d'ombre, de ramener la biodiversité au sein de l'école et de permettre des activités de sciences.
- Améliorer le climat scolaire et prévenir la violence.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet.

Rue Neuve



- 1** Entrée du hall pour les élèves de la GS au CM2 entre 8h50 et 9h le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi + entrée garderie du matin pour tous les enfants et sortie garderie du soir
- 2** Portail cour : sortie des GS-CP et CM1-CM2
- 3** Classe CE1-CE2 : sortie par le parc
- 4** PS et MS : entrée entre 8h50 et 9h00 le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi et sortie à 12h et 16h30

# INFORMATIONS GENERALES CANTINE & GARDERIE

Les inscriptions à la cantine et à la garderie se font sur le site « Cantine de France » en suivant le lien <http://parent.cantine-de-france.fr/V2> (navigateurs chrome ou firefox recommandés).

Après avoir créé votre espace privé (un par famille), vous pourrez gérer la réservation de la cantine et de la garderie et payer en ligne.

Pour la cantine, vous devez inscrire vos enfants au plus tard **le mardi avant minuit pour la semaine suivante**. Ce délai est **impératif**. Il est imposé par le prestataire, pour des raisons écologiques et économiques auxquelles nous adhérons. Vous recevrez un mail de rappel tous les dimanches matins. Merci d'être vigilants, en particulier au retour des vacances scolaires et des semaines à cheval sur 2 mois. Jusqu'au mardi minuit, vous pouvez modifier librement vos réservations de la semaine qui suit et au-delà.

Pour un **motif impérieux**, vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine, hors délai :

Appelez la mairie au 04-66-22-17-95 pour demander l'inscription par dérogation. L'inscription ne sera pas automatique. Pour qu'elle soit possible, il faut qu'un repas soit disponible (absence d'un autre enfant).

Pour un **motif impérieux**, vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant à la cantine, hors délai :

Envoyez un SMS avant **8h45** au **07-87-07-56-79**

Le repas sera remboursé uniquement en cas de motif impérieux (maladie de l'enfant, problème familial à justifier...), en aucun cas pour des raisons de convenance personnelle. En effet, si la commune vous rembourse le repas, en revanche, elle n'est pas remboursée par le prestataire.

Pour la **garderie**, la réservation est possible et modifiable tous les jours jusqu'à minuit pour le lendemain. La réservation est valable pour la garderie du matin et/ou du soir.

**Tarifs au 04/09/23: 3,50 € le repas / 0,60 € par jour de garderie (matin et/ou soir)**

Règlement intérieur disponible sur le site « Cantine de France ».

**Pour toute information complémentaire, contactez la mairie.**

## Organisation cantine



Les enfants sont répartis dans 2 salles, l'une pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires, afin de limiter le bruit et d'adapter le service aux besoins de l'enfant. 4 agents communaux assurent le service. Ils servent les enfants, les incitent à manger sans les forcer, les aident pour les plus jeunes.

Après le repas, un temps récréatif est prévu. Sous réserve de l'autorisation fournie en début d'année par les parents, un groupe d'enfants profite du parc pendant que le second joue dans la cour de récréation, en attendant la reprise des cours.



## Organisation garderie

A l'entrée de la garderie, les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un parent.

Pour sécuriser la sortie des enfants de la garderie :

- Les enfants autorisés à quitter seuls la garderie (autorisation fournie au préalable par les parents au début de l'année) s'inscrivent à leur départ sur le registre, en précisant leur heure de sortie.
- Pour tous les autres enfants, **les personnes autorisées doivent se présenter à l'entrée de l'école et compléter le registre** en renseignant l'heure de sortie et en signant.

Le matin, les enfants jouent dans le hall, et quand le temps le permet, ils peuvent sortir dans la cour de récréation. Pour les enfants qui arrivent tôt et qui n'ont pas pris de petit déjeuner, ils peuvent apporter une petite collation, à manger avant 9h. Le soir, un temps est tout d'abord consacré au goûter (apporté par les enfants) avec l'aide des animateurs pour les plus jeunes. Ceux qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs. Pour les autres, ils peuvent jouer dehors ou dans le hall avec un grand choix de jeux.

## NOUVEAUTE : Mise en place d'un service d'aide aux devoirs!

Les lundi et jeudi, les enfants, à partir du CE1, qui le souhaitent pourront faire leurs devoirs dans une classe au calme sous la surveillance d'un agent communal.

# Notre traiteur : terres de cuisine



Lundi 5 Juin	Mardi 6 Juin	Jeudi 8 Juin	Vendredi 9 Juin
<b>La Fête des Fruits et Légumes Frais</b>			
Salade de penne au pesto Paupiette de veau Pané fromager Tian de légumes Bio Bûche de chèvre à la coupe Fruit Bio de saison	Carottes Bio râpées Raviolis Bio Raviolis Bio à l'aubergine Yaourt sucré de Lozère Cocktail de fruits Bio au sirop	Tomates vinaigrette Pignons de poulet Label rouge Falafels Taboulé Edam Notre Moelleux aux fruits et au yaourt de Lozère	Artichautade sur toast Notre Fritata aux courgettes Bio Pommes de terre grenaille Bio Petit moulé nature Cerises



## NOS ENGAGEMENTS

### ÉTHIQUE PAR NATURE

CUISINE NATURELLE

LA SANTÉ AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

PRIORITÉ AUX PRODUITS RÉGIONAUX & À L'AGRICULTURE DURABLE

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

TRANSPARENCE DE NOS PRATIQUES

ADAPTABILITÉ, PROACTIVITÉ ET CONTINUITÉ DU SERVICE

Nous avons fait le choix de ce prestataire :

- En raison de sa **proximité** : les repas sont réalisés à Alès
- En raison de la **proportion élevée de produits sous signe de qualité** : **25% des produits sont issus de l'agriculture biologique**

*dont*

- 95% des fruits
- 100% des légumes
- 100% des crudités
- 100% des pâtes fraîches

**10% de produits sous autres signes de qualité issus de circuits courts :**

- 100% du poulet label rouge
- 100% du riz de Camargue IGP
- 100% des oignons doux des Cévennes AOP

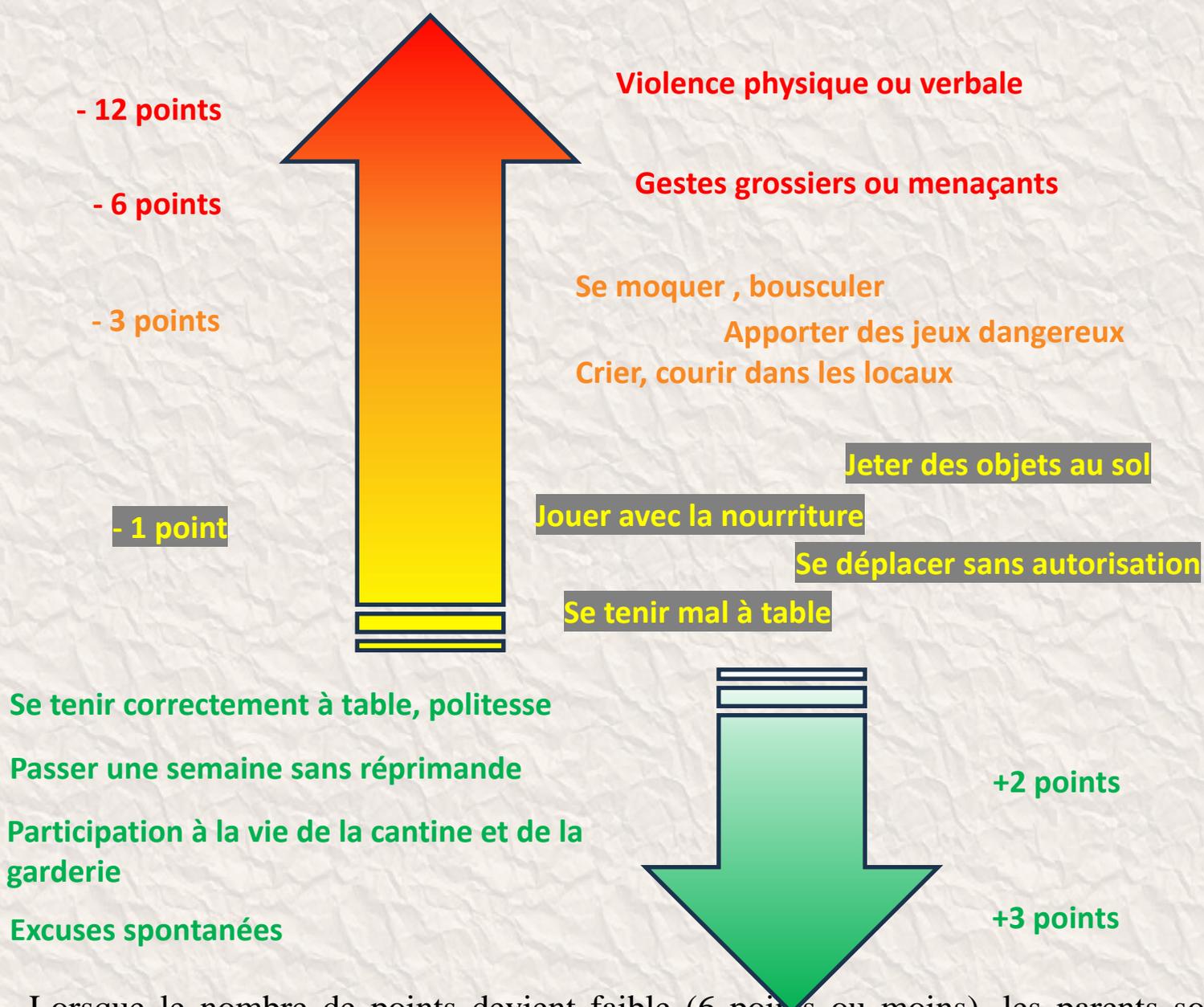
**40% de produits locaux, dont une part importante du bassin alésien et nîmois.**

- En raison de leur préoccupation de limiter les emballages : les bacs inox ont remplacés les barquettes jetables, les portions individuelles sont proscrites...

# Le permis à points garderie cantine

Afin de garantir un bon climat à la garderie et à la cantine, un groupe de travail constitué d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, d'agents communaux et d'élus de la commission scolaire, a créé un outil pédagogique : le permis à points.

Il est calqué sur le principe du permis de conduire. Il est en effet composé de 12 points. Un barème prévoit les points enlevés selon la gravité des bêtises. La possibilité de récupérer des points pour bonne action est également prévue. Il est présenté aux enfants en début d'année dans un souci de prévention.



Lorsque le nombre de points devient faible (6 points ou moins), les parents sont avertis. Si la situation l'impose, la famille peut être convoquée par le Maire ou la 1<sup>ère</sup> adjointe. L'exclusion temporaire voire définitive de la cantine et de la garderie peut être prononcée pour les cas les plus graves.

# Ma première rentrée



## Infos pratiques :

**Propreté** : c'est un grand, il n'a plus besoin de couches! Néanmoins, un petit accident est toujours possible: merci de fournir chaque jour une tenue de rechange marquée au nom de l'enfant dans le cartable.

**Sieste** : Merci de fournir un drap marqué au nom de l'enfant. Nous vous le rendons tous les 15 jours afin que vous puissiez le laver (ou en cas d'accident). Le doudou est bienvenu! Dans les premiers temps, la sucette également, mais l'objectif est de la laisser à la maison rapidement. Merci de vérifier tous les soirs en récupérant l'enfant que le doudou et la sucette sont bien dans le cartable! Les agents sont attentifs mais un oubli est toujours possible!

**Garderie du soir** : Merci de fournir un goûter à votre enfant.

## Ce que l'on apprend en Petite Section:

La vie en collectivité, accepter l'autre, le partage...

L'autonomie (grandir)

Communiquer (expression, compréhension, échange, écoute)

Accepter les contraintes scolaires (travail en atelier, consignes à suivre...)

Agir, bouger, s'exprimer avec son corps

Agir, s'exprimer à travers les activités artistiques (arts visuels, univers sonores)

Découvrir les nombres, les formes, les grandeurs

Explorer le monde



## Une journée type:

Les jeux pour apprendre

Les comptines et les poésies pour mémoriser et apprendre

Activités ritualisées (calendrier, appel, météo, activités du jour)

Ateliers dirigés ou autonomes (graphismes, maths, prélecture, phonologie...)

Activités manuelles, artistiques

Activités physiques

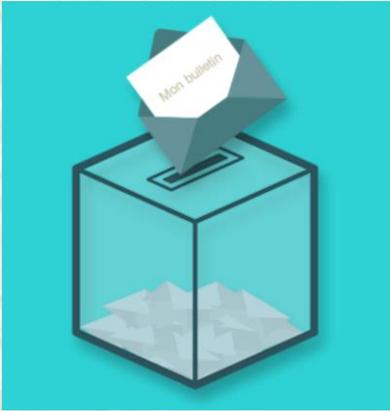
Ecoute de lectures offertes

Ecoute musicale

Relaxation, respiration



## Et si vous deveniez représentants de parents d'élèves?



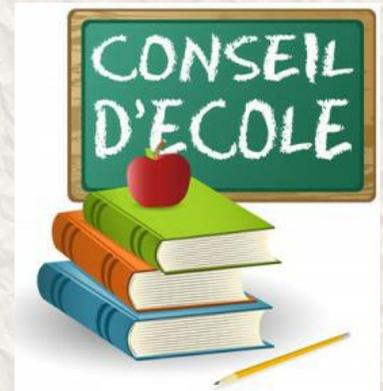
En devenant représentants des parents d'élèves, participez à la vie de l'école! Vous deviendrez les porte-paroles des parents, en particulier au conseil d'école, et vous participerez aux réunions proposées par les élus municipaux de la commission scolaire.

Les élections ont lieu juste avant les vacances de la Toussaint. Si vous êtes intéressés, signalez-vous dès la rentrée auprès de la directrice de l'école. Un titulaire et un suppléant sont à élire par classe.

Le conseil d'école est un temps fort dans la vie de l'école. Il se réunit 3 fois par an, à chaque trimestre. Il est présidé par la directrice de l'école et regroupe l'équipe enseignante, les agents municipaux, les représentants de parents d'élèves et les élus municipaux de la commission scolaire.

Ce conseil est une instance permettant la concertation entre tous les acteurs concernés par la vie de l'école et a un pouvoir décisionnel sur les principales questions de la vie scolaire : règlement intérieur, projets de l'école et projet pédagogique, aménagement du temps scolaire, actions éducatives...

Un compte rendu du conseil d'école est rédigé et affiché sur les portes de l'école dans les jours qui suivent chaque réunion.



Pour plus de renseignements, consultez le site de l'éducation nationale :

<https://eduscol.education.fr/2266/le-conseil-d-ecole-et-les-autres-instances-de-l-ecole>

Les représentants des parents d'élèves ont mis en place une boîte mail permanente [rpe.blauzac@gmail.com](mailto:rpe.blauzac@gmail.com)

Ainsi, chaque parent d'élève peut interpeler les représentants pour toute question d'ordre général concernant l'école et éventuellement soumettre une question au conseil d'école.



# Les Petits Blauzacois : une APE hyper dynamique!



Gauche à droite et haut vers le bas:  
Nathalie, Corinne, Anne, Marie, Carole, Mélodie

**AG le vendredi 1<sup>er</sup> Septembre à 18h au foyer  
VENEZ NOMBREUX!!!**

L'Association des Parents d'Elèves de Blauzac s'appelle les Petits Blauzacois. Elle est constituée de tous les parents qui souhaitent donner de leur temps pour participer aux actions visant à aider à financer des projets pédagogiques. Photos de classe, loto, fêtes d'Halloween et de Noël, soirée à thème et bien sûr le repas de la fête de fin d'année sont autant d'actions menées dans la bonne humeur!

L'argent ainsi récolté est ensuite reversé aux classes, pour financer des sorties ou des intervenants.

Ces actions sont aussi l'occasion de créer des moments festifs propices à la rencontre entre parents d'élèves. **Alors, soyez nombreux à rejoindre les Petits Blauzacois!**

**SAMEDI 29 OCTOBRE  
DÈS 16 H  
AU FOYER DE BLAUZAC**

## HALLOWEEN CASTAGNADE

Ateliers gratuits : Maquillage, photobooth, choré "Just dance", boom géante...  
Défilé des petits monstres dans le foyer

Gâteaux, crêpes, castagnade et vente de châtaignes  
Boissons softs et vin chaud

Événement au profit des élèves de l'école de Blauzac

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE  
FOYER DE BLAUZAC - 15 H**

# LOTO

2 QUINES ENFANTS  
13 QUINES  
2 SUPER QUINES

Buvette et restauration sur place

**À GAGNER**

Fauteuil gamer  
Appareil photo instantané  
Paniers garnis locaux, vins  
2 jambons / bons d'achat  
Jarre d'Anduze  
Sorties en famille  
et nombreux autres lots !

Le loto des écoles pour récolter des fonds pour l'école

**APE  
LES PETITS  
BLAUZACOIS  
2022-2023**

**FÊTE DE L'ÉCOLE**

**VENDREDI 23 JUIN  
dès 19 h  
COUR DE L'ÉCOLE DE BLAUZAC**

**Menu adultes & ados :  
PAËLLA**  
salade, fromage, tarte aux fruits, café  
14 €

Pensez à vos écocup, couverts & assiettes

Box enfants - 12 ans : chips, sandwich club  
dinde, fromage, compote et jus 5 €

Tombola DJ Chris  
Inscriptions avant le 12 juin à l'école

Venez nombreux !

**Vous pouvez contacter les membres du bureau grâce à ce mail :  
[lespetitsblauzacois@gmail.com](mailto:lespetitsblauzacois@gmail.com)**

## L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

La compétence Enfance & Jeunesse est gérée par la CCPU (Communauté de Communes du Pays d'Uzès). Au moment du transfert de compétence, Blauzac disposait d'un centre de loisirs actif organisé par une association avec l'appui logistique et financier de la mairie. La CCPU a maintenu ce centre de loisirs sur le site de Blauzac, dans l'école.

Il accueille vos enfants les mercredis des temps scolaires de 7h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël et du mois d'août à compter de la 2<sup>ème</sup> semaine).

Vous avez également accès aux autres centres de loisirs du territoire.

Pour tout renseignement, consultez le site en suivant le lien :

<https://www.ccpaysduzes.fr/famille/enfance-3-a-11-ans.html>

Pour l'ALSH de Blauzac, contacter le responsable

**Cédric RIBAUT au 06-37-36-51-31**



Retrouvez également tous les autres services concernant les enfants de 3 mois à 17 ans proposés par la CCPU

en suivant le lien : <https://www.ccpaysduzes.fr/famille/enfance-jeunesse-3-a-17-ans.html>



# La rentrée, c'est le lundi 4 septembre 2023!

Pour tous les enfants à 9h,  
sauf pour les MS à 10h30

## AVANT LA RENTREE:

Pour les enfants dont c'est la 1<sup>ère</sup> rentrée à Blauzac, inscrire l'enfant au plus tôt auprès de la mairie.

Inscrire l'enfant au plus tard le mardi 29 août pour la cantine et la garderie de la semaine de la rentrée sur « Cantine de France » (voir modalités page 12).



## LE JOUR DE LA RENTREE :

Les enfants de la classe des PS (Petites Sections) pourront être accompagnés dans leur classe par leurs parents.

Il n'y a pas de service de garderie le matin de la rentrée. Le service de la cantine et de la garderie du soir seront assurés dès le premier jour.

**Petites Sections**

- ✓ Tenue de rechange
- ✓ Doudou, sucette et drap pour la sieste
- ✓ Goûter pour la garderie du soir

## LES JOURS QUI SUIVENT LA RENTREE:

Beaucoup de documents sont à remplir... C'est fastidieux, répétitif... mais très important pour un bon déroulement de l'année scolaire! Merci de remplir avec soin ces documents et veiller à les rendre dans les délais impartis.

**REUNION de CLASSES** : chaque enseignant prévoit une réunion de rentrée pour expliquer le fonctionnement de la classe, le déroulement de l'année, les modalités. Les dates seront fixées à la rentrée.

**VOTRE PRESENCE EST IMPORTANTE!**

**Non au harcèlement! 3020**  
**Enfance maltraitée 119**

